

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira à la **MAIRIE ANNEXE "Pavillon Stéphane HESSEL" 47, rue des Vignes,**

LE LUNDI 15 JUILLET 2019 à 18h30

FINANCES

- Admissions en non valeurs
- Redevance d'Occupation du Domaine Public pour les ouvrages des réseaux de distribution d'électricité et chantier provisoire envers ENEDIS, actualisation au titre 2019
- Redevances pour Occupation Provisoire et Permanente du Domaine Public par les chantiers de travaux des ouvrages de distribution de gaz (RODPP) envers Gaz Réseau Distribution de France (GRDF) au titre 2019
- Diagnostic énergétique, technique et photométrique réalisé par le Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique (SYANE) de la Haute-Savoie sur le territoire de la commune de Gaillard, plan de financement
- Stratégie Lumière réalisée par le Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique (SYANE) de la Haute-Savoie sur le territoire de la commune de Gaillard, plan de financement
- Transfert de la compétence éclairage public option B au SYANE
- Avenant n° 1 à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'État – transmission électronique des documents budgétaires

- Avenant n° 2 à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'État – transmission électronique des documents de commande publique
- Décision Modificative n° 1 au Budget Principal

PERSONNEL

- Conventions de disponibilité sapeurs-pompiers volontaires MM. Jean-Jacques ROSSAT et Christophe PIERRETTE
- Modification du tableau des effectifs, Direction Culture, Sports, Vie Associative et Communication

POLITIQUE DE LA VILLE

- Convention EBAG
- Convention entre le Centre Communal d'Action Sociale et la commune de Gaillard relative au dispositif de réussite éducative
- Demande agrément espace de vie sociale
- Programmation contrat de ville 2019

INTERCOMMUNALITÉ

- Rapport d'observations définitives de la CRC concernant la gestion de la Communauté d'Agglomération d'Annemasse-les-Voirons pour les exercices 2011 à 2017

MUTUALISATION

- Création d'un service commun « Signalisation lumineuse tricolore », convention entre la ville d'Annemasse d'une part, et la Communauté Annemasse-les-Voirons Agglomération et les villes de Gaillard, Ambilly, Vétraz-Monthoux et Ville-la-Grand d'autre part
- Etude, maintenance et travaux de signalisation tricolore, approbation de la convention de groupement de commandes entre les communes d'Annemasse, d'Ambilly, de Gaillard, de Vétraz-Monthoux, de Ville-la-Grand et la communauté d'agglomération Annemasse lesVoirons Agglomération
- Approbation du schéma directeur de la randonnée, de l'inscription et de la modification des sentiers au PDIPR

ENVIRONNEMENT

- Participation à la manifestation « La nuit est belle » projet d'extinction de l'éclairage public le 26 septembre

COMMANDE PUBLIQUE

- Avenant n°1 au marché de travaux d'aménagement de la rue du Martinet et la rue Mieusset

URBANISME

- Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour déposer une demande d'autorisation d'urbanisme pour le remplacement d'une partie de la clôture de la Crèche sise 2 rue du Martinet
- Achat d'un appartement (lot n° 35) et de sa cave (lot n° 164) appartenant à Monsieur Marc FILLIT dans la copropriété les Feux Follets 18 rue de la Paix
- Achat d'un appartement (lot n° 99) et de sa cave (lot n° 203) appartenant à Madame AWA HOYER GBANE dans la copropriété les Feux Follets 18 rue de la Paix
- Achat d'un appartement (lot n° 91) et de sa cave (lot n° 198) appartenant à Monsieur FILLION-ROBIN Sébastien dans la copropriété les Feux Follets 18 rue de la Paix
- Achat d'un appartement (lot n° 51) et de sa cave (lot n° 238) appartenant à Monsieur SIRVAIN-JOUVE Jacques dans la copropriété les Feux Follets 18 rue de la Paix
- Projet de casse BRAND, dossier de demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement – avis du conseil municipal sur le projet
- Autorisation de signer une convention avec l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives)